



GENTHOD INFO

E D I T I O N É T É

LE MOT DU MAIRE | FINANCES | GENEVA
ENGLISH SCHOOL | NUISANCES | AÎNÉS |
ÉCOPOINTS | SÉCURITÉ | LECTURE | PORTRAIT |
VIVRE ENSEMBLE | MÉMENTO | **JUIN 2016**

LE MOT DU MAIRE

Chers Gentousiens, chers amis de notre commune,

Depuis une année, presque exactement, j'ai l'honneur et la chance d'être au service de notre commune, ou à votre service tout simplement. Les premiers mois de mon quinquennat ont été marqués par un douloureux évènement, lequel a fortement perturbé mon entrée en fonction. Dans ces moments difficiles, j'ai trouvé beaucoup de compréhension et de réconfort chez mes collègues de l'Exécutif et tout particulièrement auprès des collaborateurs et collaboratrices de la commune. Je leur dois ma gratitude et mon respect. Grâce à eux, j'ai trouvé rapidement mon équilibre et pu prendre pleinement mes responsabilités.

L'équipe sur place – des hommes et des femmes à votre service – font leur travail avec beaucoup de passion, une identification remarquable avec leur commune et une qualité sans reproche. J'ai trouvé une équipe motivée et capable de vous offrir un service d'excellence. Je suis heureux d'être l'un des leurs et fier d'être leur patron.

Pour que vous puissiez les connaître d'un peu plus près, nous vous présentons à chaque édition l'un ou l'une d'entre eux.

Dans nos dernières parutions, je vous ai parlé de l'Aéroport et de son impact sur notre commune, dont plus des trois-quarts de nos habitants sont directement concernés.

Je vous ai promis de vous communiquer le contenu de la prise de position, signée par 42 communes, sur l'élaboration de la fiche PSIA (Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique). Vous trouverez en page 3 des extraits de la lettre envoyée à l'Office fédéral de l'aviation civile à Berne.

Ecole Anglaise

A la sortie de notre village, en direction de Versoix, sur un terrain d'environ 27'000 m², se trouve l'Ecole Anglaise, visible de tous mais certainement méconnue.

L'institution, à but non lucratif, accueille environ 300 élèves – presque le double de notre école – et jouit d'une excellente réputation parmi les écoles privées en Suisse romande. Elle fait certainement rayonner Genthod bien au-delà de notre continent.

Vous trouverez la présentation de l'école et ses particularités à la page suivante.

Les Bains du Saugy

Depuis des décennies, les Gentousiens rêvaient d'un accès au lac pour se baigner, se reposer, profiter du soleil : tout simplement un endroit idyllique au bord de leur lac.

Il existait bien un espace sympathique, accessible par un long et sombre tunnel, avec un simple ponton et un îlot flottant, pas forcément très accueillant mais agréablement privé. Une perle rare au bord du lac.

Maintenant, depuis une année et après avoir dépensé un million conjointement avec la Capitainerie cantonale, responsable de la gestion du lac, la Commune dispose d'un magnifique site, mieux aménagé et plus accueillant. Cependant, les gens de tout le canton ont pris possession des lieux les week-ends et les soirées estivales. On ne se sent plus chez nous, disent les Gentousiens, même si ce lieu ne nous appartient pas. Le 90% du terrain des Bains du Saugy est en effet propriété du Canton.

Personnellement, je regrette cette situation, mais je n'ai pas de réponse pour améliorer, au moins partiellement, la situation actuelle en un lieu plus convivial, ouvert en priorité aux communiers.

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Genthod

Ayant été moi-même membre de la Compagnie pendant 30 ans, c'est avec plaisir que je vois aujourd'hui cette compagnie évoluer.

Vous trouverez un article qui dépeint l'engagement de cette Compagnie, avec l'aide de chacun, les anciens comme les nouveaux. Un petit clin d'œil aux efforts de ses troupes.

FINANCES

LA PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE

Cette solidarité est voulue par le Conseil d'Etat et l'Association des Communes Genevoises (ACG), afin de niveler les différences de revenus fiscaux entre les communes plus ou moins aisées.

Le montant est calculé sur la base de la capacité financière d'une commune. Le montant de cette capacité est obtenu à partir de tous les revenus possibles selon le centime additionnel moyen des 45 communes genevoises, qui est de 42 en 2016, pondéré par le nombre d'habitants. Pour rappel, le centime additionnel de Genthod est de 25.

Dès 2011, cette solidarité, nommée péréquation, a été renforcée et Genthod est parmi les plus importants contributeurs (2.2 millions en 2014 et 6 millions en 2015).

GENEVA ENGLISH SCHOOL

UN ANCRAGE LOCAL POUR UNE ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Une alternative de choix aux grandes écoles internationales de la région

Geneva English School (GES) est une école internationale à but non lucratif qui offre une éducation anglophone de qualité à 300 enfants âgés de 3 à 12 ans. Située depuis 1989 sur le domaine du « Petit-Malagny », l'école jouit d'un emplacement magnifique, privilégié et verdoyant - avec une vue préservée sur le lac et le Mont Blanc - un atout indéniable qui la distingue des autres écoles.

Depuis 1961, son excellente réputation s'est construite sur la qualité de son offre éducative, des attentes élevées envers les enfants, le dynamisme de ses professeurs et l'« esprit familial unique » qui y règne; et surtout GES a pu compter depuis plus de 25 ans sur le support inconditionnel de la Commune de Genthod et sur la bienveillance des Genthousiens.

Au cours des six dernières années, le nombre d'inscriptions a augmenté de 70% et plus de 6 millions de francs ont été investis dans de nouvelles installations et dans la création d'une crèche. GES est également devenue la première école britannique basée en Suisse à recevoir l'accréditation du Council of British International Schools (COBIS).

Avec l'ouverture de sa section secondaire en septembre 2016, GES devient une alternative de choix pour des parents, à la fois expatriés et locaux, qui ont actuellement leurs enfants dans de grandes écoles internationales de la région, dont certaines ont plus de 1'500 élèves.

Discrétion, engagement caritatif et ancrage local

De nature plutôt discrète, GES privilégie depuis toujours un ancrage local et régional. De nombreuses excursions sont organisées chaque année, soit au Château de Prangins, aux grottes de Vallorbe, à St-Luc ou au musée Olympique à Lausanne, pour ne citer que celles-ci. L'engagement caritatif des élèves s'exprime chaque année par des projets avec Terre des Hommes, le Don du Chœur ou par la récolte d'habits remis à la Mission chrétienne pour les pays de l'Est. Les seniors de la maison de retraite des Mimosas reçoivent aussi chaque année les élèves de GES pour un concert privé. Signalons aussi l'organisation en janvier 2015 de la pièce de théâtre « Destiny » au Centre communal; voire, en mars de cette année, la visite très appréciée de trois classes primaires de l'école publique de Genthod à l'occasion de la pièce de théâtre « Songs for CATS » organisée au sein de l'école.

Et demain ?

Lorsque l'école ouvrira sa section secondaire en septembre prochain, elle accueillera M. Tim Meunier, son nouveau directeur. M. Meunier, dont le grand-père est originaire de Suisse Romande, est actuellement directeur de Colet Court, une école secondaire basée à Londres.

A l'avenir, GES va aussi chercher à consolider ses liens avec les Autorités communales et les Genthousiens - jeunes créatifs en herbe inclus - en leur mettant par exemple à disposition sa future Art & Design Room (les travaux débutent en juillet 2016), voire ce lieu magique qu'est le « Petit-Malagny » pour l'organisation de manifestations. Peut-être même en proposant à la Commune que, chaque année, des élèves de GES contribuent à des projets d'utilité publique sur le territoire de la commune. Par ailleurs, cette institution contribue au dynamisme économique de la Commune en proposant environ 50 postes de travail. A suivre.

www.geschool.ch - admin@geschool.ch - + 41 (0)22 775 04 40



NUISANCE DE L'AÉROPORT (SUITE)

EXTRAITS DE LA LETTRE ADRESSÉE À L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'AVIATION CIVILE À BERNE :

La fiche PSIA, en définissant la courbe enveloppe du volume de bruit admissible à l'horizon 2030, est le document-cadre du développement aéroportuaire dont les conséquences implicites impacteront fortement les communes et la santé de leurs habitants.

L'inquiétude que suscitent les nuisances générées par le développement de Genève Aéroport et la ferme volonté de contribuer à trouver un meilleur équilibre entre le développement aéroportuaire et les répercussions de celui-ci sur les territoires et leurs habitants, conduisent les communes signataires du présent courrier à requérir des autorités compétentes qu'elles intègrent à la fiche PSIA les propositions ci-après argumentées.

C'est pourquoi, les communes signataires du présent courrier demandent à ce que seuls les avions les moins bruyants (classe 5) soient autorisés à desservir l'aéroport et que le plafonnement du volume de bruit soit étendu aux périodes 20h00 – 24h00 et 6h00 – 7h00.

Ces périodes sont en effet les plus critiques pour la santé des habitants. Une telle mesure nous paraît relever d'une juste pesée d'intérêts entre la possibilité pour l'aéroport de développer ses activités sans que le nombre de mouvements ne soit limité, et le fait qu'aujourd'hui déjà des milliers d'habitants vivent dans les territoires où la VLI est dépassée, alors que ces valeurs limites marquent le seuil à partir duquel le législateur a considéré que l'exposition au bruit était dangereuse pour la santé.

Des mesures prioritaires pour la mobilité et l'environnement

Les prévisions à l'horizon 2030 prises en compte pour les études de mobilité tablent sur une augmentation du nombre de passagers de +10 millions par rapport à 2013 (+ 67%), études auxquelles il convient d'ajouter dans un périmètre élargi autour de l'aéroport, des augmentations de + 33'200 habitants (+ 59 %) et + 45'400 emplois (+ 112 %).

Ainsi, nous demandons à ce que la zone aéroportuaire élargie, incluant les territoires vaudois et français, soit considérée comme prioritaire pour la mise en œuvre de toutes mesures pouvant contribuer à atteindre les objectifs fixés.

Une partie de la rétrocession des bénéfices de Genève Aéroport doit ainsi être destinée à l'amélioration des infrastructures de mobilité.

Trajectoires

Dans le cadre du processus PSIA, aucune information ne nous a été transmise concernant les trajectoires des avions. Or, une modification de la procédure d'approche et de départ de l'Aéroport de Genève a été mise en consultation en 2015 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Bien que mis en suspens, ce projet n'est pas pour autant abandonné. Ses conséquences pour les communes, notamment en termes de trajectoire et d'altitude de survol, constituent une préoccupation majeure des élus communaux qui sont régulièrement confrontés aux plaintes de plus en plus nombreuses de leurs habitants.

Ainsi, nous demandons à ce que, dans le cadre de la définition de nouvelles trajectoires, les zones non ou peu habitées soient privilégiées.

Dispositif de contrôle

Nos revendications ci-avant exprimées vont nécessiter l'élaboration d'un dispositif de suivi pour assurer la mise en œuvre des mesures et le respect des dispositions, notamment en termes de plafonnement du volume de bruit et de trajectoires.

Ainsi, nous demandons à intégrer, dans une mesure qui reste à définir, le groupe de travail chargé de l'élaboration et du suivi du dispositif de contrôle qui devra être mis en place pour assurer le respect du plafonnement du volume de bruit, de la définition des trajectoires et des mesures concernant la mobilité.

En conclusion, nous remercions le Conseil d'Etat genevois d'avoir tenu informées les communes dans le cadre du protocole de coordination et d'avoir proposé des mesures visant à limiter partiellement les nuisances sonores. Cela étant, nous prions le Conseil d'Etat, l'OFAC et Genève Aéroport de poursuivre leurs efforts et de prendre en compte les demandes des communes qui, nous en sommes persuadés, sont de nature à mieux concilier les exigences permettant d'assurer un développement durable de la région franco-valdo-genevoise.

AIDE AUX AÎNÉS

« GRÂCE À MON ÂGE AVANCÉ DES BÉNÉVOLES ME VÉHICULENT AGRÉABLEMENT ET GRATUITEMENT »

Depuis 2011, le Service d'aide sociale de Genthod met en contact des transporteurs bénévoles qui véhiculent des Gentousiens âgés, durant les cinq jours ouvrables de la semaine.

Bref rappel : comment cela fonctionne-t-il ?

La personne formule sa demande de transport au n° de tél 079 220 08 27, cinq jours sur sept, de préférence de 13h à 14h (merci d'appeler quelques jours avant le besoin de transport). La mise en contact par le bénévole a lieu, puis il vous véhicule à l'endroit souhaité (aller/retour à choix).

In fine, l'aide sociale de la Mairie remet une indemnité financière aux transporteurs qui donnent de leur temps et du sens à celui-ci.

Ce bénévolat de proximité permet de mesurer l'importance des échanges interpersonnels au sein de la population, il rencontre un vif succès ! Le Service d'aide sociale vous expliquera volontiers les modalités au n° de tél. 022 774 19 81.

ÉCOPOINTS SUR LA COMMUNE

La Commune bénéficie depuis ce printemps de trois écopoints. En 2012, au chemin de la Mairie a été créé le premier espace de récupération communal. Les riverains y déposent leurs déchets ménagers, ainsi que le verre, le papier, le pet, l'alu, les piles et les capsules de café. Cet écopoint a été conçu en prolongement de l'aménagement de la petite place à l'arrière des immeubles communaux du chemin de la Mairie, en remplaçant de manière agréablement agencée les garages sis sur ce lieu en son temps.

Depuis fin février, un deuxième écopoint a été réalisé sur la commune, au chemin de la Pralay. Il permet de regrouper les déchets des riverains de ce quartier, ainsi que de l'épicerie, de l'école et du centre communal. Le chemin de la Dîme dispose également d'un écopoint, aménagé par l'Hospice Général et conçu pour les habitants du quartier. La volonté de créer ces espaces de récupération est tout d'abord écologique; notre société nous poussant à la consommation, il est temps de prendre chacun les mesures qui s'imposent afin de réduire nos déchets et mieux respecter notre environnement.

Pour la suite, des containers de surface seront disposés temporairement dans différents quartiers de la commune, afin de tester les besoins et d'éviter d'engager des coûts irréversibles. D'autres écopoints, en étude actuellement, viendront ainsi compléter l'ensemble et faire de notre commune un lieu en adéquation avec le développement durable.

L'on constate malheureusement depuis la mise en service de cet espace une problématique des horaires. En effet, nombreux sont les utilisateurs à venir tard le soir ou les jours fériés. Une signalétique sur chaque container a été ajoutée ainsi qu'un appel au respect du voisinage, qui suffiront, nous ne pouvons que le souhaiter, à faire de ce lieu ce pourquoi il a été conçu et non un sujet de discorde.

PYTHON SÉCURITÉ

« PROXISÉCURITÉ » AVEC PYTHON SÉCURITÉ ; UNE RÉPONSE À L'INSÉCURITÉ ET AU VANDALISME DANS LA COMMUNE

Le maintien de la sécurité sur l'ensemble de leur territoire est une mission fondamentale des communes. De plus en plus de collectivités sont confrontées à des délits qui nuisent à la qualité de vie des habitants et alimentent le sentiment d'insécurité.

Python Sécurité est convaincue que la sécurité ne se décrète pas mais qu'elle se construit notamment avec des partenaires fiables et expérimentés. Elle a développé le programme ProxiSécurité à l'intention des collectivités locales. Elle propose ainsi aux communes, ou à des groupements de communes qui chercheraient à mutualiser leur sécurité, des solutions souples et sur mesure répondant à leurs besoins immédiats.

Cette entreprise mise avant tout sur l'humain, avec des professionnels parfaitement formés. Ses prestations couvrent aussi bien l'organisation de patrouilles régulières sur le territoire de la commune que la surveillance des infrastructures publiques ou l'encadrement de manifestations. Le recours à des installations techniques (telles que vidéosurveillance) fait également partie de son savoir-faire.

Cette société est au bénéfice d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de la sécurité, de la sûreté, de la surveillance, des alarmes et de la vidéosurveillance à Genève, que ce soit au service des hôteliers ou des commerçants pour lesquels elle a créé Secureshop ou de certaines communes comme la Ville de Genève, le Marché du Monde à Onex, la surveillance du secteur des Pommiers pour la Commune du Grand-Saconnex, les infrastructures communales d'Anières, Hermance, Pregny-Chambésy, Genthod, les fêtes de la Musique, du 1er août, du 31 décembre, les infrastructures du Service des sports pendant 4 ans pour la Ville de Genève, les vogues de Veyrier, Jussy, Carouge. Une grande partie des maraîchers de la zone agricole de Veyrier a également été mutualisée par une mission commune et un pot financier commun.

Python Sécurité est un institut de conseil, gestion et formation en sûreté et sécurité. Fondé par Christian Python en 2002, Python occupe actuellement entre 140 et 150 collaborateurs/trices à temps plein ou partiel. Son chiffre d'affaires est de 5.8 millions. C'est une nouvelle vision de la sécurité : de la conception à la conduite opérationnelle, dans un esprit de partenariat, avec une philosophie de l'anticipation. Ses domaines d'activités sont entre autres : la stratégie, l'expertise, le coaching, la formation, la lutte contre le cambriolage, l'intervention, la surveillance, la sécurité rapprochée, la protection, les enquêtes, la surveillance de personnes âgées, les systèmes d'alarmes, les vidéos et caméras de surveillance, le contrôle d'accès, les drones, la gestion de crise.

Dès le premier juillet, Python Sécurité sera le principal interlocuteur de la Commune pour la gestion de la sécurité sur son territoire.



LE RENOUVEAU DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE GENTHOD

S'il existe une fonction qui allie générosité et sens du service public, c'est bien celle de sapeur-pompier volontaire.

Dans le cas d'une inondation, d'un dégagement de fumée ou bien évidemment d'un feu de toutes sortes. En cas de chutes de branches à l'issue de fortes tempêtes. Mais également lors de manifestations communales, telles que l'Escalade, les Promotions et bien sûr le 1er août. A chacune de ces occasions, on voit intervenir la Compagnie des sapeurs-pompiers de Genthod.

On a en effet la chance d'avoir à notre disposition une compagnie qui représente à la fois tradition et dynamisme.

Créée en 1776, elle a connu ces deux dernières années de nombreux remaniements, avec à son commandement le Capitaine Stéphane Nicollin, en fonction dès décembre 2013 et officiellement nommé en juillet 2014.

Les tâches qui l'attendaient ont été nombreuses. Il a d'abord fallu compléter son état-major, en nommant notamment un nouveau Sergent-major ainsi qu'un nouveau Fourrier.

Ces changements au sein de l'état-major n'ont pas représenté que l'arrivée de nouvelles personnalités, mais également du sang neuf ainsi qu'une belle énergie.

Le local et le matériel ont fait l'objet d'un inventaire complet. L'administratif a de son côté également été repensé et mis à jour. Et la Compagnie a enregistré l'engagement de nouvelles recrues, accueillies avec enthousiasme dans cette compagnie qui fait aujourd'hui preuve d'une grande motivation.

L'un des premiers grands projets porté par la Compagnie est sa nouvelle remorque inondations, inaugurée le 9 avril dernier.

Après avoir été adopté avec le budget 2016 de la Commune, le projet a pu démarrer de presque rien pour aboutir à un besoin nécessaire à la Compagnie.

La notion d'unité a été la clé de cette entreprise. Il a en effet fallu l'investissement de nombreux participants pour arriver au but. La Compagnie a sollicité dès la naissance du projet l'ORPC Valavran, en particulier le Major Stéphane Granger, qui a généreusement apporté son temps, son savoir-faire et ses hommes dans cet ouvrage ambitieux. Puis c'est l'union des forces de chacun qui a permis d'arriver au résultat final : une remorque opérationnelle pour contenir tout le matériel utile à une inondation de tout type. Pour les non-initiés, elle regroupe différents systèmes de pompage, du matériel d'éclairage, de la signalisation routière et des outils pionniers.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, l'avenir de la Compagnie s'annonce sous les meilleurs auspices et l'on peut présager de captivants projets en perspective.

La devise des sapeurs-pompiers suisses est « Sécuriser, sauver, tenir, protéger, maîtriser ». A Genthod, l'on peut ajouter « l'union fait la force ». C'est bien la somme de chaque richesse individuelle, unies ensemble dans la même direction, qui fait la force de cette Compagnie. On ne peut que lui souhaiter de poursuivre dans cette voie et apprécier chaque étape de son investissement au service de la Commune et de ses communiens.

La Sainte Barbe, patronne des géologues, mineurs, artilleurs et pompiers, peut être fière de continuer à veiller sur ses sapeurs gentousiens !

Si vous souhaitez vous engager et faire partie de cette équipe active en apportant votre enthousiasme, vous pouvez contacter la compagnie (Capitaine Nicollin tél. 079 662 01 22) pour en savoir plus et peut-être faire partie de l'aventure en ajoutant votre empreinte à l'histoire des pompiers de Genthod, dans un esprit de mouvement et de continuité.

Vos dons sont les bienvenus : Compagnie des Sapeurs Pompiers de Genthod - 1294 Genthod - PostFinance 14-597318-5.

Sonia Lardi Debieux



UN BEL OUVRAGE

Ce 13 avril 2016, au tea-room - épicerie de Genthod se sont réunis des amis de Mmes Rany Boun et Naly Long, deux sœurs habitant le village de Genthod.

Mmes Rany Boun et Naly Long ont produit un double récit de leur vie. Un exemplaire de cet ouvrage retrace principalement des souvenirs cambodgiens puis leur intégration parmi nous depuis plus de trente ans.

Pour tous ceux qui connaissent nos deux communières ou leurs familles on pourrait penser que leurs vies n'ont jamais été bien différentes de celles qu'elles mènent aujourd'hui à Genthod. Pourtant elles ont toutes deux vécu dans un monde hostile avant d'arriver en Suisse en 1981. Ces deux sœurs ont couché sur le papier, avec l'aide de Mme Mathilde Fontanet, écrivaine genevoise, leurs souvenirs du Cambodge, parfois douloureux dans un contexte historique assez peu connu de nous, qu'elles ont finalement décidé de raconter.

Un exemplaire de cet ouvrage est à votre disposition, en prêt, à la bibliothèque communale de Genthod.

Cette initiative permet de saluer l'intégration réussie de nos deux seniors et de les féliciter pour cet ouvrage.

Tina Petite



PORTRAIT DE MICHAEL BOREL

Le Genthod-Info a posé quelques questions à **M. Michael Borel, jardinier de la Commune.**

Etes-vous originaire de Genthod ? Non, je suis de Couvet dans le canton de Neuchâtel et je suis à Genève depuis l'âge de 2 ans.

Avez-vous vécu à Genthod ? J'ai vécu à Genthod de 13 à 20 ans et je ne suis pas parti très loin, je vis à Versoix.

Comptez-vous résider encore longtemps dans la région ? Oui, je pense rester dans la région, je m'y sens très bien, j'apprécie la campagne.

Avez-vous exercé une activité professionnelle à Genthod ou dans les environs avant ? Par le passé j'ai travaillé sur le canton de Vaud et également à Genthod, avant de trouver ma place auprès de la Commune il y a 10 ans.

Avez-vous été membre de clubs ou d'associations de la région ? Oui, je suis membre depuis 15 ans de la Fédération Suisse de Gymnastique où j'y ai joué au volley pendant 10 ans. J'ai également pratiqué le tennis et le tennis de table à Versoix.

Des membres de votre famille vivent-ils sur Genthod ? Oui, mes parents y habitent.

Qui est pour vous la personnalité la plus importante sur Genthod ? Pour moi, il n'y en a pas, je ne vois pas...

A vos yeux, quel est le lieu le plus beau de la Commune ? Les Bains du Saugy, le Creux de Genthod. J'adore la vue que l'on a depuis le chemin des Rousses.

Quel est votre moment de l'année préféré à Genthod ? Le printemps, c'est là où toute la flore et la faune s'éveillent. C'est également un moment très intéressant professionnellement pour moi avec le renouvellement des plantations.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous déplaisent à Genthod ? Parfois le manque de bonne volonté de certains pour respecter la propreté de la commune. Les incivilités.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous ravissent à Genthod ? La solidarité et la bonne entente avec mes collègues même dans les périodes qui ont été difficiles. De travailler dans une petite commune à la campagne est un réel plaisir.

Avez-vous un message à adresser à quelqu'un ou aux Genthousiens ? C'est un message général pour ne pas se laisser envahir par la morosité dans la vie, sur la route, dans votre commune, dans des lieux publics, pensez à rester souriants et respectueux pour contribuer au mieux vivre de chacun !



Michael Borel | 10 ans de service en juin 2016

LES CHIENS, LE SAUGY - VIVRE ENSEMBLE

Dans le dernier Genthod-Info, ont été évoqués nos compagnons à quatre pattes ainsi que la réglementation en vigueur à leur sujet. Les notions de civilité ainsi que de tolérance de la part de chacun ont aussi été abordées, avec un espoir que le comportement de tous s'améliore dans un souhait de respect mutuel. Bientôt, la saison estivale qui s'annonce timidement va amener de nombreux occupants aux Bains du Saugy, fraîchement rénovés et inaugurés il y a tout juste une année. Ce rendez-vous, attendu de tous, ne se fera pas sans petites accroches, au vu du nombre grandissant d'utilisateurs de ce lieu agréable.

De nombreuses discussions ont eu lieu parmi tous les interlocuteurs concernés, au niveau du Canton comme de la Commune. D'entente entre tous et afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre baigneurs et canidés, la décision a été prise de limiter l'accès au lac pour les chiens à la rampe qui a été prévue à leur usage ainsi que leur tenue en laisse obligée sur la plage, ceci du 15 mai au 15 septembre. Les pontons sur le lac resteront dès lors dévolus aux baigneurs. Conscient de l'adage disant que la liberté s'arrête là où commence celle des autres, chacun saura, à n'en pas douter, faire preuve de tolérance et de compréhension afin que la commune puisse continuer à être belle et propre et que tous puissent avoir plaisir à en profiter comme il se doit !



MÉMENTO

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Une conférence sur la médecine chinoise par le Dr Dong aura lieu vendredi 24 juin 2016 au centre communal de Genthod à 20h.
Samedi 17 septembre 2016, les plus jeunes pourront assister avec leurs parents et grands-parents aux Petites Poucettes en Concert. La compagnie Rêves et Chansons donnera son spectacle au centre communal à 15h.

Le vendredi 7 octobre 2016, Voxset donnera un concert a cappella au centre communal à 20h30. Vous pourrez prochainement commander vos billets auprès du Centre Culturel Migros et en Mairie. Toutes les informations nécessaires à paraître sur le site de la Commune; l'entrée est CHF 25.-. L'ouverture des portes est prévue à 20h30.

Le dimanche 16 octobre 2016 à 16h, la compagnie Ringland produira un spectacle de guignol avec marionnettes. Tous les détails suivront dans un tous-ménages fin septembre.

En novembre et décembre : Un concert de Gaëtan (CHF 15.-), un spectacle de piano classique et un concert de gospel.

Les informations concernant les billetteries pour Voxset et Gaëtan seront disponibles sur le site de la Commune dès le courant du mois de juillet.

Gardez précieusement le programme reçu en début d'année dans votre boîte aux lettres. En effet, les spectacles non-payants figurant dans le programme ne sont généralement pas annoncés par un tous-ménages. Des programmes annuels sont disponibles en Mairie.

TAILLE DES HAIES

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus de couper, selon les dispositions légales (articles 70 et 76 de la loi sur les routes - L 1 10), jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m au-dessus de ladite voie. Ce travail doit être exécuté à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2016. Concernant les végétaux nuisibles et parasites, les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer jusqu'au 15 juin 2016, conformément à l'article 38 du règlement d'application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05.01).

Passé ces délais, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi. De plus, la Mairie se réserve le droit de demander à n'importe quelle période de l'année une intervention sur une parcelle privée si cela s'avère nécessaire.

VIDE-GRENIER

Le vide-grenier se tiendra le samedi 17 septembre 2016 de 10h à 15h dans la cour du Château. Le délai d'inscription est prolongé jusqu'au 24 juin 2016.

FACEBOOK

Dès cet été, la Mairie va renforcer sa communication par le biais de ce canal moderne pour y distiller des informations allant au-delà des informations culturelles.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée cet été du 18 juillet au 19 août 2016. En dehors de l'horaire habituel, elle sera ouverte également les samedis 4 juin et 2 juillet 2016.

